

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

Séance ordinaire

PRÉSENT	ABSENT	
	X	Madame Myriam Charlebois, Parent membre
X		Monsieur Frédérick Stadler, Parent membre
X		Monsieur Nicolas Lapointe, parent membre
X		Madame Janick Villeneuve, Parent membre
	X	Monsieur Patrice Lacelle
X		Madame France Bernier, directrice
X		Madame Valérie Lapointe, représentante du personnel enseignant
X		Madame Katherine Bolduc, représentante du personnel enseignant
X		Madame Dominique Tessier, représentante du personnel enseignant
X		Madame Christine Lambert, représentante personnel service de garde
X		Madame Ariane Zurbuchen, représentante des professionnels
	X	Monsieur Adbenour Aziri, Parent membre substitut
	X	Madame Jacinthe Hogue
		1. Ouverture de l'assemblée L'assemblée est ouverte à : 19h15
		2. Accueil des nouveaux membres
		3. Nomination d'une secrétaire de réunion Ariane Zurbuchen se propose
CE-23/24-001		4. Adoption de l'ordre du jour de la séance 19 septembre 2023 IL EST PROPOSÉ PAR JANICK VILLENEUVE d'adopter l'ordre du jour tel quel. Adopté à l'unanimité.
CE-23/24-002		5. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2023 IL EST PROPOSÉ PAR ARIANE ZURBUCHEN d'adopter l'ordre du jour avec la correction suivante : Mme Dominique Tessier était présente à la séance du 14 juin 2023. Adopté à l'unanimité.
		6. Parole au public Pas de public
CE-23/24-003		7. Élection à la présidence Monsieur Nicolas Lapointe propose Mme Janick Villeneuve. Elle est élue par acclamation. Adopté à l'unanimité
CE-23/24-004		8. Élection du substitut à la présidence Mme Janick Villeneuve propose M Nicolas Lapointe. Il est élu par acclamation. Adopté à l'unanimité
		9. Nomination des représentants de la communauté Mme Bernier informe les membres du conseil qu'ils peuvent inviter des représentants de la communauté à siéger sur le conseil d'établissement.
CE-23/24-005		10. Élection du membre représentant au comité de parents Aucun parent ne souhaite siéger sur le comité de parents. Mme Bernier validera avec les 2 parents absents s'ils désirent être représentant au comité de parents.
CE-23/24-006		11. Adoption règles de régie interne 2023-2024 Lecture des règles de régie interne. Il est proposé d'adopter les règles avec les précisions suivantes au point 5.3 Advenant l'absence répétée d'un membre à plus de 2 séances sans en aviser la présidente, les membres du CÉ se réservent le droit d'exclure le membre. Adopté à l'unanimité

- CE-23/24-007** **12. Calendrier des rencontres**
Mme Bernier présente une proposition de calendriers pour les rencontres. M Frédéric Stadler propose de faire des rencontres en mode virtuel comme l'an dernier. Il est donc proposé que les rencontres du 23 janvier, du 13 février et du 19 mars soient en virtuel.
Adopté à l'unanimité.
- 13. Dénonciation d'intérêt**
Tous les membres sont invités à remplir le formulaire de déclaration d'intérêt.
- 14. Dévoilement du nouveau logo**
252 personnes ont répondu au sondage en mai dernier.
57,5% des répondants ont choisi la proposition #1.
- CE-23/24-008** **15. Approbation des sorties du service de garde et des activités parascolaire le midi**
CE-23/24-009
Mme Lambert présente le calendrier des sorties proposées au service de garde avec les coûts liés à celles-ci.
IL EST PROPOSÉ PAR DOMINIQUE TESSIER d'adopter les sorties telles quelles.
Adopté à l'unanimité.
- Mme Christine Lambert présente le projet de Dek Hochey, activité proposée en parascolaire le midi.
IL EST PROPOSÉ PAR FREDERIK STADLER d'adopter l'activité telle quelle.
Adopté à l'unanimité.
- CE-23/24-010** **16. Budget de fonctionnement conseil d'établissement**
Le budget de fonctionnement est de 775\$. Les membres peuvent faire des réclamations pour des frais de gardiennage. Les viennoiseries et le café offerts à l'assemblée du 30 août ont coûté 175\$.
Les membres proposent d'utiliser le montant restant pour un repas au CÉ de décembre et un autre à celui de juin. La balance sera donnée à un organisme choisi par les membres.
IL EST PROPOSÉ PAR NICOLAS LAPOINTE d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement tel quel.
Adopté à l'unanimité.
- CE-23/24-009** **17. Approbation des sorties éducatives**
Mme Bernier présente la demande de sortie du préscolaire.
IL EST PROPOSÉ PAR FRÉDÉRIK STADLER d'approuver la sortie proposée telle quelle.
Adopté à l'unanimité.
- 18. Formations obligatoires**
Mme Bernier rappelle les formations obligatoires pour les membres du CÉ. Tous les membres ont déjà visionné les formations. Les membres votent pour les visionner à la maison. Mme Bernier enverra le lien par courriel.
- 19. Bloc d'information**
- a) Présidente**
Bonne année à tous.
 - b) Délégué au comité de parents**
 - c) Délégué de l'OPP**
M Nicolas Lapointe responsable de l'OPP prépare un répertoire des activités à faire durant l'année.
 - d) Service de garde**
Il y aura une période d'étude le matin pour les élèves de la 2^e à la 6^e année.
84 élèves sont inscrits le matin. Il y a de plus en plus de demande.
 - e) Direction et personnel enseignant**
Belle rentrée malgré la pluie. Le plan d'aménagement de la cour sera présenté bientôt par l'architecte paysagiste. Nous devrions pouvoir présenter le projet pour obtenir des subventions cette année.
Mme Lapointe demande si les parents ont apprécié la rencontre de parents qui s'est déroulée avant la rentrée. Mme Bolduc nomme que les élèves lui ont semblé plus détendus la journée de la rentrée, ce qui était le but.
- 20. Questions diverses**
- 21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**
IL EST PROPOSÉ par Ariane Zurbuchen la levée de l'assemblée à 20h36

La direction, Madame France Bernier

La présidente, Madame Janick Villeneuve

Le secrétaire, Madame Ariane Zurbuchen